



BOURSE D'AIDE

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

DOSSIER DE CANDIDATURE

Document à remplir et à adresser à Pornic agglo Pays de Retz dès l'inscription à la première session de formation.

LE STAGIAIRE

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

TELEPHONE :

MAIL :

ADRESSE :

Déclare être inscrit à une session de formation BAFA

ORGANISME DE FORMATION :

DATES DU STAGE : / / Au / /

LIEU DU STAGE :

COÛT DU STAGE : _____ €

Je soussigné sollicite une bourse de 300€ afin de financer ma formation BAFA. J'ai pris connaissance que la somme sera versée en deux fois (cf article 3 du règlement).

Je m'engage à :

- suivre la formation dans son intégralité (formation générale, stage pratique et session approfondissement),
- travailler minimum 4 semaines dans un accueil collectif de mineurs situé sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz.

Je certifie que :

- les renseignements portés dans le présent document sont exacts,
- ma situation correspond aux conditions de ressources mentionnées dans l'article 2 du règlement,

Pièces à joindre au dossier :

- Relevé d'identité bancaire,
- Justificatif des conditions de ressources (cf article 2 du règlement),
- Justificatif d'inscription à la session de formation

Date :

Signature du stagiaire

Signature des représentants légaux
(pour les jeunes mineurs)

Document à remplir et à adresser à Pornic agglo Pays de Retz au plus tard 3 mois à compter de la date de fin du dernier stage pour le BAFA.

LE STAGIAIRE

NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : / . / .
TELEPHONE :
MAIL :
ADRESSE :

Déclare avoir suivi l'intégralité de la formation BAFA

FORMATION GÉNÉRALE

ORGANISME DE FORMATION :
DATES DU STAGE : / . / . au / . / .
LIEU DU STAGE :
COÛT DU STAGE : _____ €

STAGE PRATIQUE

STRUCTURE D'ACCUEIL N°1 :
COMMUNE :
DATES DU STAGE : / . / . au / . / .

STRUCTURE D'ACCUEIL N°2 (le cas échéant) :
COMMUNE :
DATES DU STAGE : / . / . au / . / .

FORMATION APPROFONDISSEMENT

ORGANISME DE FORMATION :
DATES DU STAGE : / . / . au / . / .
LIEU DU STAGE :
COÛT DU STAGE : _____ €

Je soussigné sollicite la somme de 150€ qui correspond au solde de la bourse de 300€. Je déclare avoir suivi l'intégralité de la formation BAFA et avoir travaillé (ou m'engage à travailler) 4 semaines dans un accueil collectif de mineurs situé sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz. Je certifie que les renseignements portés dans le présent document sont exacts.

Pièces à joindre au dossier :

- Justificatif(s) d'inscription aux sessions de formation,
- Justificatif(s) de stage pratique,
- Relevé d'identité bancaire (sauf s'il a déjà été transmis avec l'imprimé n°1).

Date :

Signature du stagiaire

Signature des représentants légaux
(pour les jeunes mineurs)

RÉGLEMENT

Article 1 : Objet de la bourse au BAFA

Cette aide financière est attribuée par la Communauté d'Agglomération Pornic agglo Pays de Retz avec le soutien de la CAF de la Loire Atlantique. Elle vise à soutenir financièrement des démarches de formation au BAFA pour des jeunes adultes.

Article 2 : Conditions pour bénéficier d'une bourse BAFA

- L'organisme de formation est laissé au libre choix du stagiaire mais doit être habilité par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports,
- Le premier imprimé de la demande est à formuler dès l'inscription à la première session de formation,
- Le second imprimé de la demande doit parvenir à Pornic agglo Pays de Retz au plus tard 3 mois à compter de la date de fin du dernier stage pour le BAFA,
- Le bénéficiaire doit s'engager à travailler au moins 4 semaines dans l'un (ou plusieurs) des accueils collectifs de mineurs (accueil de loisirs, maison de jeunes...) situés sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz,
- Le jeune doit être âgé de moins de 25 ans au premier jour du dernier stage,
- Le bénéficiaire doit respecter au moins l'une des conditions de ressources suivantes et être en mesure de la justifier :
 - être étudiant boursier au cours de la période de formation,
 - être demandeur d'emploi non indemnisé,
 - être bénéficiaire de minima sociaux,
 - être non imposable ou rattaché à un foyer fiscal non imposable,
- Chaque bénéficiaire ne peut percevoir qu'une seule aide à la formation au BAFA.

Article 3 : Montant de l'aide

- La bourse d'aide à la formation BAFA s'élève à la somme de 300 € par jeune,
- L'aide est versée par virement en deux temps :
 1. 150€ sont versés au moment de l'inscription à la formation générale,
 2. 150€ sont versés lorsque le stagiaire a rempli son engagement de travailler minimum 4 semaines dans un ACM situé sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz (stage pratique compris),

Article 4 : Modalités d'attribution

- L'attribution de la bourse est approuvée après étude du dossier par le service Petite enfance, Enfance, Jeunesse de la Communauté d'Agglomération,
- Les imprimés de demande de bourse doivent être remplis individuellement, signés par chaque stagiaire et accompagnés des justificatifs,
- Les sommes versées devront être intégralement remboursées dans le cas où les engagements mentionnés dans l'article 2 n'ont pas été respectés ou bien si le stagiaire n'a pas achevé sa formation BAFA dans les 30 mois suivants son entrée en formation. .